

**POUR UNE APPROCHE ARTIFICIALISTE DES MODES DE
DÉVELOPPEMENT :**
le cas du mode de développement fondé sur les NTIC

Joelle FOREST
Maître de Conférence en Sciences Economiques
Centre des Humanités INSA de Lyon
ICTT
20, avenue Albert Einstein
69621 Villeurbanne cedex

S'il nous fallait aujourd'hui résumer la situation économique en un seul mot nous pourrions la qualifier de morose en raison de : la morosité des marchés financiers (les plus grandes places boursières ont touché en ce mois de septembre le niveau le plus bas jamais atteint depuis plus d'une décennie, la morosité du commerce (les chiffres sont en repli et on révisé les prévisions de croissance à la baisse), la morosité sur les marchés du travail etc.

D'aucun datent l'origine de cette situation à avril 2000, date à laquelle on assiste à l'éclatement de la bulle spéculative relatives aux nouvelles technologies. En effet, la situation ne cessera dès lors de se dégrader conduisant à un nouvel effondrement de la bourse en mars 2001 qui marquera la chute du NASDAQ de plus de 60 % sur un an (indice supérieur à 5000 points en mars 2000 pour atteindre 2183 points le 8 mars 2001). Dans ce qui suit nous souhaitons montrer que l'éclatement de cette bulle n'est que la partie visible de l'iceberg, où, dit autrement la manifestation (les symptômes) d'un mal plus profond dont souffre nos économies, mal dont la compréhension est seule garante d'un traitement efficace. Pour ce faire, nous nous proposons de mettre en perspective le mode de développement qui fait suite à la seconde guerre mondiale avec l'actuel mode de développement fondé sur les NTIC, ces dernières faisant alors figure de facteur clé. Nous montrerons que ce nouveau mode de développement est fondé sur un régime d'accumulation que nous appellerons « intégratif » qui, contrairement au précédent, ne consiste plus uniquement en l'intensification de l'utilisation des facteurs de production mais à rechercher la meilleure combinaison possible.

Dans un deuxième temps, nous nous interrogerons sur le cycle de vie de l'actuel mode de développement, que nous qualifierons de mode de développement « Nétiste ». La situation actuelle annonce telle sa mort ? Ici les avis divergent largement. Si pour certains la pertinence même de ce mode de développement, jugée au regard de ses performances, est sujette à caution pour d'autres nous n'en serions qu'à la première « mi-temps ». Une analyse plus en profondeur nous conduira au constat selon les éléments même qui ont participé au succès de ce mode de développement (qu'il s'agisse des micro modalités de régulation ou du rôle des

NTIC) sont à l'origine de ses déboires. Ce faisant il nous sera alors possible de statuer sur le devenir de l'actuel mode de développement.

1. HISTOIRE DE MODES DE DÉVELOPPEMENT

1.1. Le mode de développement : de quoi parle t-on ?

Paradigme productif, paradigme techno économique, système productif, système technique, mode de croissance, mode de développement ...etc. Les concepts utilisés pour décrire et comprendre la situation d'un pays ou groupe de nations ne manquent pas. Mais derrière ces concepts, parfois utilisés indifféremment se cachent sur des points de vue, modèles de compréhension et significations très différentes. Aussi qu'entend t-on par mode de développement ?

Le concept de développement est différent de celui de croissance car il intègre des dimensions qui dépassent les seules préoccupations de croissance. En effet, si nous pouvons, certes de façon un peu caricaturale, présenter les modèles de croissance comme des modèles d'efficacité économique, il semble qu'en revanche les modèles du développement sont davantage animés par la question du difficile compromis entre efficacité économique et équité sociale. Un tel point de vue peut sembler anodin pourtant il n'en est rien dans la mesure où ces modèles donnent naissance à des décisions politiques et des évaluations elles mêmes différentes. Ainsi par exemple les indicateurs élaborés par le PNUD pour tenter de donner une image du développement sont différents de ceux qui ont historiquement été construits pour rendre compte de la croissance, ce qui explique d'ailleurs que selon le modèle retenu le classement entre pays puisse varier. Cette distinction étant établie nous nous proposons dans ce qui suit de focaliser notre analyse sur les modes de développement et plus précisément sur la genèse de ces modes de développement. Plus encore nous adopterons ici une perspective artificialiste dans la mesure où un mode de développement c'est un modèle, entendons par là une façon qu'à un pays ou groupe de pays de penser et assurer son développement. Une telle acception a pour corollaire :

- qu'il est une construction sociale, ou dit autrement qu'il s'agit d'un artefact organisationnel. Affirmer qu'il est une construction sociale ne signifie pas qu'il y ait un acteur qui préside seul à l'élaboration du dit mode de développement faisant alors figure de concepteur omniscient. Par construction sociale nous entendons ici souligner qu'il émerge d'un processus complexe mettant en jeu de multiples acteurs et décisions¹. Notons à cet égard que si la littérature régulationniste a tendance à analyser la succession des modes de développement le fait qu'ils aient été conçus (qu'ils sont donc le fruit d'un processus de conception) reste la plupart du temps implicite,

¹ A noter qu'il serait intéressant de comprendre qui est légitime dans ce processus, d'analyser les rapports de force qui se font jour ... A noter également que contrairement à la conception de produits, il est extrêmement difficile d'identifier qui est « concepteur » dans le cas de la conception d'une organisation, les acteurs qui participent au dit processus ne s'identifiant pas eux même comme concepteur.

- qu'il émerge en réponse à un besoin : élaborer un nouveau mode de développement n'est pas une fin en soi, mais une réponse à la montée en puissance des contradictions du mode de développement précédent,
- qu'il est situé dans le temps entendons par là que sa « forme » est fonction de l'environnement technique (nouvelles découvertes scientifiques) et socio-économique (rapport de force, valeurs ..),
- qu'un mode de développement est un compromis, une solution jugée satisfaisante à un moment donné du temps. En ce sens on comprend bien que quand bien même il s'agit d'une façon hégémonique de penser le développement il n'existe pas d'exclusivité, ce qui signifie qu'à l'échelle mondiale il peut exister simultanément différents modes de développement.

L'ensemble de ces axiomes permettent de comprendre la dynamique, entendons par là la succession des modes de développement. L'essence même d'un mode de développement et la compréhension de sa remise en cause peuvent quant-à elles être effectuée à partir de l'étude de ses deux piliers principaux que sont son régime d'accumulation qui détermine la forme prise par le système productif et un type de régulation qui résulte des institutions en place.

Dans ce qui suit nous utiliserons cette grille de lecture pour mettre en lumière les différences qui existent entre le mode de développement fordiste (mode de développement qui fait suite à l'après guerre) et l'actuel mode de développement que nous qualifierons de « nédiste » dans la mesure où il a largement inspiré et contribué à l'explosion de la « Net économie ». Ce faisant, nous verrons que l'actuel mode de développement est né de la montée en puissance des contradictions du mode de développement fordiste.

1.2. Du mode de développement fordiste

Le mode de développement qui fait suite à la seconde guerre mondiale, que nous qualifierons dans ce qui suit de fordiste, est fondé sur un régime d'accumulation intensif. Plus précisément, le concept de régime d'accumulation intensif consiste à dégager du profit via la substitution du capital au travail et à travers le renouvellement systématique et en profondeur des techniques. Au cœur de ce régime d'accumulation se situe donc la croissance des gains de productivité du travail. Il rompt par là même avec le régime d'accumulation précédent de type extensif, régime peu porteur de gains de productivité dans la mesure où il s'appuie sur une extension des techniques plus que sur leur renouvellement. L'accumulation intensive va de paire avec la production de masse qui sera écoulee par une consommation, elle même, de masse en raison de l'augmentation du salaire réel : issu d'un partage de la valeur ajoutée plus favorable aux salariés (sous la pression des syndicats notamment), mais aussi sous l'impulsion d'un mode de régulation dit administré (apparition de l'indexation des salaires) ; rompant par là même avec le précédent mode de régulation (traditionnellement appelé concurrentiel) qui considérait, lui, davantage la force de travail comme une marchandise.

La production de masse impose de grandes unités qui accueillent des processus de flux continu ou des lignes d'assemblage ; l'organisation du système de production est calquée sur celle des processus, ce qui se traduit par l'entreprise de type H avec une séparation stricte des fonctions. Enfin, selon C. PEREZ ce régime d'accumulation repose sur un facteur clé spécifique à savoir le pétrole. Ce dernier possède effectivement les caractéristiques suivantes :

- des coûts relatifs faibles, et en baisse par rapport aux autres input,
- une offre apparemment illimitée,
- une influence potentielle forte sur la sphère productive,
- une capacité reconnue par tous, fondée sur un éventail d'innovations techniques et organisationnelles capables de réduire les coûts, de modifier la qualité du capital, du travail et des produits [PEREZ 90: 444]

Le mode de développement fordiste paraît robuste et cohérent, il essaie de concilier habilement la logique du profit avec le développement technologique du moment et mis en place un type de régulation qui l'aide à produire ses propres débouchés.

Si ce paradigme a largement montré ses potentialités durant les 30 glorieuses il montra cependant, dès la fin des années 60, des signes d'essoufflement. Plus précisément, il apparaît que les éléments même qui ont contribué à son succès se sont révélés, compte tenu de l'évolution qui caractérise toute société, être ses points d'achoppement. Citons, sans prétention à l'exhaustivité :

- l'élévation du coût du pétrole,
- l'épuisement des gains de productivité entre 1960 et 1973 imputable selon certains analystes à la tertiarisation de l'économie (A. COTTA² parle ainsi « d'anémie de la productivité du travail),
- l'épuisement des normes de consommation entendons par là de la consommation de masse avec l'avènement du client roi,
- l'inflation (en partie lié à un partage de la VA, au regard des gains de productivité, trop tourné vers les salariés et à l'indexation des salaires (régulation administrée),
- la prise en compte des déséconomies d'échelle, etc.

La montée des contradictions du dit mode de développement a de fait constitué le contexte et le terreau dans lequel a germé l'actuel mode de développement. En effet, un mode de développement n'est pas conçu ex nihilo, mais en réponse à l'épuisement du mode précédent. Se pose alors la question de savoir à quoi ressemble le mode de développement qui lui succède ? c'est ce à quoi nous nous proposons de répondre dans ce qui suit :

1.3. ... au mode de développement « Nétiste »

Dans l'actuel mode de développement on ne cherche plus uniquement à ajouter des moyens ou substituer des moyens à d'autres pour produire plus de richesse dans la mesure où non seulement, on l'a dit, les gains de productivité s'essoufflent, mais dans les années 70 on constate même que la hausse de la productivité du travail liée au renouvellement du capital se fait au détriment de la productivité globale des facteurs (travail et capital) en raison du coût des dits investissements.

L'accumulation est recherchée du côté de l'intégration, celle ci étant alors considérée comme source de création de valeur et d'avantages concurrentiels : « *au niveau mondial, les entreprises d'une même industrie ont souvent accès aux mêmes ressources tout du moins en ce*

² In « Wall Street ou le miracle américain » chez Fayard (1999).

qui concerne les équipements matériels ou immatériels (logiciels), les achats de matières premières de composants ou de sous-ensembles, les achats de service. Par contre ce qui différencie de plus en plus les entreprises ce sont leurs compétences à combiner les ressources mobilisées dans les différents processus et leurs compétence à combiner les différents processus pour produire des avantages concurrentiels , pour générer des différences de valeur dans les produits qu'elles mettent sur le marché » [FOREST 00]

Cette intégration est envisagée tant du point de vue informationnel (intégration d'une masse d'information de plus en plus importante), organisationnel (intégration d'un nombre de plus en plus grand d'acteurs, dont le client), que de celui du produit (intégration d'un nombre de fonctionnalités croissant au sein d'un même produit).

Si l'intégration est le maître mot elle ne repose cependant pas de façon prioritaire sur le maniement des techniques mais sur les compétences ; et ce d'autant plus que, comme le souligne Le BOTERF « *La production n'est plus ou ne sera plus ce qu'elle était. Elle devra incorporer une part croissante d'intelligence pour faire face aux exigences de renouvellement, de réactivité, de flexibilité et de complexité. Pour être compétitif il faut investir dans l'intelligence (...) les normes de coût et de qualité deviennent comparables grâce à l'automatisation : l'investissement dans les compétences permet alors de garder un avantage compétitif durable.* » [Le BOTERF 97:18]. P. DRUCKER dans au delà du capitalisme (1993) va même plus loin pour lui : « *le savoir est la seule ressource qui compte. Les facteurs de production traditionnels (...) n'ont pas disparu mais sont passés au second rang. On peut se les procurer et facilement pourvu qu'on ait le savoir. Et le savoir, dans ce sens nouveau, est devenu une utilité économique* » [P. DRUCKER in Le BOTERF 97:21].

Ce régime d'accumulation que nous appellerons intégratif va de paire avec la production de « masse » diversifiée qui sera rendue possible grâce à l'avènement de la différenciation retardée, la mise en place d'organisation décentralisée et la généralisation du fonctionnement par et de projet nécessaires à la mise à disposition rapide des produits sur le marché.

Le nouveau concept productif qui émerge rompt ainsi de façon radicale avec le précédent faisant de la variété et de la réactivité ses maîtres mots basculant ce faisant des économies d'échelle aux économies de variété et économies de temps ; imposant un glissement des seuls concepts d'efficacité marginale des facteurs de production (travail et capital) à celui d'efficacité marginale du savoir : « *Nous entrons dans une économie du savoir où la clé de la compétitivité, de l'innovation et de la rentabilité des investissements dépendra, de façon croissante, de la combinaison entre le travail, le capital et le savoir « l'efficacité marginale du savoir devient supérieure à l'efficacité marginale des facteurs de production : capital ou travail. L'utilisation accrue de connaissances est devenue compétitive* » (Le DUFF, MAISSE, 1989) » [Le BOTERF 94:11]

Ce régime d'accumulation est enfin supporté par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)³, qui possèdent toutes les caractéristiques d'un facteur clé. En effet, si l'on reprend successivement les conditions énoncées par C. PEREZ on peut affirmer que :

³ Cette appellation est un peu ambiguë dans la mesure où sont ainsi regroupés l'informatique (ce qui n'est pas vraiment nouveau), tout ce qui tourne autour d'internet dont l'utilisation comme moyen de communication date des années 60 aux états unis), mais aussi la téléphonie.

- En vertu de la loi de G. MOORE qui énonce que, tous les 18 mois on assiste à un doublement du rapport performance/prix des composants, le prix des NTIC est clairement perçu à la baisse par les acteurs économiques,
- Les NTIC paraissent quantitativement illimitées,
- Elles peuvent potentiellement être utilisées dans toute la sphère productive (leur usage n'est pas circonscrit à un ensemble de secteurs donnés, ni même à une partie du système de production ⁴), enfin,
- Il est admis que les NTIC engendrent de profonds bouleversements tant au niveau du capital physique, que de l'entreprise et son organisation ⁵, ou du type même du travail.

Le mode de régulation caractéristique de cette période semble davantage de type concurrentiel avec une tendance générale à la libéralisation des marchés (financiers et du travail notamment) favorisant le développement de nouveaux « micro » mécanismes de régulation tels les stocks options et le courtage en ligne comme nous le verrons ultérieurement. Il n'est dès lors pas surprenant que les premiers effets de ce mode de développement se soit fait voir aux Etats Unis . En effet, comme le rappelle Ph CHALMIN « *La France a peu profité du premier essor des technologies de l'information, même si le premier micro-ordinateur commercialisé dans le monde (le Micral) en 1972 était français, même si la carte à puce était aussi française...* ». Ce constat rejoint le propos de S GHERARDI qui rappelle que si l'invention du système internet comme mode de communication a été dans les années 60 aux Etats Unis c'est en revanche « en Europe qu'à été inventé le web, au CERN de Genève » [GHERARDI 01:3]. L'auteur s'interroge alors sur les raisons d'un tel essor des NTIC aux Etats Unis et souligne que le mode de financement et de rémunération y est pour beaucoup. Se trouve ainsi réaffirmé le rôle que joue le mode de régulation dans la dynamique du mode de développement.

2. LE MODE DE DÉVELOPPEMENT « NÉTISTE » EST-IL DÉJÀ CONDAMNÉ ?

A première vue le mode de développement « Nétiste » semble cohérent et pertinent. On en veut pour preuve la croissance américaine de la dernière décennie, les « success story » d'entreprise nées des NTIC ⁶ ce qui s'est d'ailleurs traduit par une multiplication, en raison d'un phénomène de mimétisme, du nombre de créations d'entreprises liées aux NTIC (en particulier d'entreprises appartenant à la net économie), et l'envolée du NASDAQ (indice de référence des nouvelles technologies)⁷.

Le constat de ce succès a d'ailleurs largement été porté et partagé par les analyses du moment⁸. Pourtant le mini krack d'avril 2000 et la chute en mars 2001 du NASDAQ de plus de

⁴ En effet si les NTIC ont dans un premier temps investit le champ de la production elles ont depuis largement investis le champ du bureau, de la gestion de l'entreprise, de la conception ...

⁵ A noter que la hausse des taux d'intérêt pour enrayer la montée des contradictions du système fordiste (endettement et inflation), donc pour assainir l'économie, s'est traduit par une hausse du seuil de rentabilité et à fait naître un besoin de restructuration. Ce besoin a en partie été comblé grâce aux NTIC.

⁶ Certaines entreprises de la net économie ont vu en moins d'un an leur capitalisation boursière dépasser celle de géant tel Ford et naître à vitesse grand « V » de nouveaux milliardaires.

⁷ A noter que les potentialités entrouvertes par les NTIC ont conduit à diriger massivement liquidités vers les entreprises de ces secteurs pénalisant par là même les entreprises de ce que certains qualifient, à notre sens abusivement, de vieille économie.

⁸ Celles ci sans vraiment être caricatural, peuvent se résumer comme suit :

@ = \$

60 % sur un an (indice supérieur à 5000 points en mars 2000 pour atteindre 2183 points le 8 mars 2001) ont semé le doute. En effet, vendredi 9 mars 2001, l'indice des valeurs technologiques atteignait son plus bas niveau depuis 10 ans après avoir perdu 6,3 % de sa valeur dans la journée. « *Touchés, les constructeurs de micro-ordinateurs Compaq et Dell, les fabricants de puces, tels Intel, de logiciels comme Microsoft, sans parler des rois du Net, Amazon, eBay, Yahoo ! ou des producteurs d'équipements de télécom, Lucent, Nortel, Cisco, Motorola. Tous revoient à la baisse leurs objectifs de chiffre d'affaire.* ») [GRALLET 01]. Ont alors suivi des faillites d'entreprise en chaîne, des vagues de licenciements, une véritable tempête sur les marchés financiers.

L'intégration comme concept clé du mode de développement doit-il être remis en cause ? Les difficultés rencontrées sont-elles imputables aux NTIC ou s'agit-il d'un simple phénomène de réajustement ? C'est ce à quoi nous nous proposons de répondre dans ce qui suit.

2.1. Un succès aux allures de mirage ?

Un certain nombre d'auteurs tente de prendre du recul et relativise le succès du mode de développement « néliste ». Dans un article intitulé « le puzzle de la nouvelle économie » G. DUVAL souligne que le principal problème tient à ce que la productivité du travail n'a pas subi d'accélération repérable [DUVAL 00:38]. Son propos réactualise le constat qu'avait fait quelques années auparavant (1987) R. SOLOW au New York Times Book Review qui s'interrogeait sur le fait que l'on voyait des ordinateurs partout sauf dans les statistiques de la productivité, pire encore on a même constaté « une chute de la productivité aux Etats Unis : 2,6 % en moyenne de 1950 à 1972 contre 1,1 % en moyenne entre 1972 et 1995 » [LEMOINE 00:12]. Entre 1995 et 1999 les gains de productivité sont passés à 4 % ce qui tendrait à relativiser notre discours malheureusement celle-ci est corrélée à une chute de la productivité globale des facteurs en raison de l'utilisation de plus en plus de capital NTIC⁹.

Une seconde critique concerne la contribution des NTIC à la croissance. Dans un article du Monde intitulé « le néolibéralisme High Tech », J. GADREY estime que le plus du taux de croissance lié aux nouvelles technologies serait de l'ordre de 0,3 à 0,4 points [GADREY 01]. Enfin d'autres remettent en cause la croissance américaine elle-même : En fait elle n'est pas si exceptionnelle (en moyenne 3 % par an) et ce serait au prix d'un endettement, d'un faible niveau d'épargne etc, et son caractère exceptionnel ne pourrait être que relatif (aux performances des autres pays européens notamment) [DUVAL 00:42]

Sont ainsi relativisées à la fois la robustesse de l'intégration comme moteur du mode de développement et l'impact des NTIC. A vouloir jeter trop vite le bébé (mode de développement) avec l'eau du bain (NTIC) on tend à passer du tout au rien. Il faut cependant garder à l'esprit qu'un paradigme ne se construit pas d'un coup de baguette magique et instantanément ce qui conduit un certain nombre d'auteurs à adopter une attitude plus nuancée comme en atteste les propos suivants : « *Alors que les premiers moteurs électriques à avoir remplacé des machines à vapeur datent du début du siècle, il a fallu plus de vingt ans pour que l'électrification s'impose à travers de nouvelles formes d'organisation productive,*

L'automobile ? la banque ? à la poubelle !

Le web ? à la corbeille [de TRICORNOT 00 :66]

⁹ Plusieurs bémols peuvent être apportés. Nombre d'auteurs constatant la hausse de la productivité dans la seconde moitié des années 90 voient là la fin des premières années de la nouvelle économie, pour d'autres les indicateurs ne seraient pas pertinents enfin n'oublions pas que le nouveau concept du mode de développement ne repose pas prioritairement sur de forts gains de productivité.

lesquelles ont débouchés sur les gains de productivité massifs des années 1930. » [BOMSEL 00:82].

2.2. Les pseudo-explications

La référence au passé est riche d'enseignements. Elle nous montre qu'il y a toujours des errements, des tâtonnements, il n'en reste pas moins qu'ils s'avèrent insuffisants. En effet, si cela permet effectivement de ne pas rejeter les NTIC, il n'en demeure pas moins que d'un point de vue pratique et cognitif cela reste insuffisant. Pratique car une fois que l'on a dit cela alors qu'en est-il de l'aide apportée aux agents économiques (décideurs, investisseurs etc.) cognitif car en se calant sur le passé on n'explique ni l'origine du krak, ni vraiment pourquoi ce mode de développement aurait encore un avenir prometteur. Il faut donc pousser plus loin notre questionnement et ne pas rejeter d'emblée les NTIC ni annoncer la mort du mode de développement « nétiste ». Il apparaît ainsi qu'il existe une abondante littérature consacrée à l'explication de ce que d'aucun qualifie de crise, de retournement et d'autres d'éclatement de la bulle spéculative. Parmi les raisons invoquées, et sans prétention à l'exhaustivité, figurent :

- les technologies prometteuses ont déçues,
- les faillites des start up,
- les clients tardent à arriver,
- c'est la « faute au marché »,
- la prise de conscience brutale de l'existence d'un stock ou dit autrement l'engorgement du marché,
- le financement facile s'est tari,
- des bonnes idées ... trop copiées,
- des erreurs de management flagrantes,

Nous pourrions rajouter le manque d'infrastructure dans certaines régions notamment en France, le comportement frileux des français, les problèmes de sécurité liés aux transactions sur le net etc.

On le constate aisément les « bonnes » raisons ne manquent pas. Et pourtant ces explications ne nous paraissent pas satisfaisantes car trop superficielles en ce qu'elles ne permettent pas d'apporter véritablement de réponse. En effet pourquoi les technologies prometteuses ont déçu ?, pourquoi le client tarde à arriver ?, pourquoi y a-t-il eu des erreurs de management ? Répondre à ces questions implique selon nous de s'interroger sur les différents éléments qui fondent le mode de développement : en l'occurrence son mode de régulation, son facteur clé et son concept de base.

2.3. Vers une remise en cause du mode de régulation ?

On l'a dit, le mode de développement nétiste s'est développé dans un contexte de libéralisation des marchés tendant par là même à rejeter une régulation de type monopolistique. S'agissant du marché financier cela s'est traduit par une désintermédiation largement soutenue par l'explosion du courtage en ligne lui-même rendu possible par les NTIC. On a ainsi vu le nombre de petits porteurs s'accroître de façon exponentielle attiré par

l'appât de gains prétendus rapides. Du côté des entreprises celles ci ont basé leur développement sur les levées de fonds permises par leur introduction en bourse. Mais ce système de financement ne pouvait durer que tant que l'envolée boursière durait. En effet, le premier krak d'avril 2000 s'est matérialisé par :

- des pertes importantes pour les petits porteurs, avec tout ce que cela peut impliquer en terme de dynamique de croissance,
- un retrait massif des valeurs de la nouvelle économie en raison d'une prise de conscience collective de la survalorisation ¹⁰ ce qui nous permet de fait de comprendre pourquoi le financement s'est tari.

On constate donc que la branche sur laquelle s'était assis le mode de développement était bien fragile. Au fond on peut estimer que ce krak a été salutaire il a permis de rappeler que les règles de la nouvelles économie ne sont pas si différentes de celles de la vieille ¹¹. En effet, outre le fait que certaines entreprises ont eu des « fantasmes de succès » en guise business plan il faut aux entreprises concilier la logique des performances boursières de court terme avec celles des résultats de long terme. Dans cette optique on peut demander dans quelle mesure la figure emblématique du banquier ne peut être considérée comme un puissant facteur de régulation.

Autre point faible du dispositif le mode de rémunération. En matière salariale, le mode de développement « néliste » aura profité de et développé un nouveau mode de rémunération : les stock options. Les stock options présentent de nombreux avantages parmi lesquels :

- Coté entreprise : elle permet à celle ci d'embaucher des compétences tout en reportant à plus tard une partie du paiement du travail fait, ce qui constitue pour une start up un atout non négligeable.
- Coté salarié (surtout les cadres) les stocks options ont d'abord été perçu comme une manne financière et ont bénéficié de ce fait d'un fort pouvoir de séduction.

Ce principe de rémunération comportait cependant deux points d'achoppement. La valeur d'une stock option est en effet fonction de sa valorisation. Or à partir du moment où on prend conscience du décalage entre les bénéfices et la valorisation boursière on comprend aisément que ces entreprises ne pouvaient que perdre leurs meilleurs éléments, donc leurs compétences clés (sans parler de ceux qui ont quitté l'entreprise juste à partir de l'argent amassé avec ce système). Or dans la mesure où ce qui crée de la valeur ce sont les compétence alors avec ce système on scie une fois de plus la branche sur laquelle on s'était assis. On rejoint par là même un constat qu'avait déjà fait P DRUCKER lorsque évoquant le principe des stock options il affirmait que « *ce système ne peut marcher (...) que tant que les industries émergentes connaissent une envolée boursière, comme celle connue par les entreprises liées à l'internet* » [DRUCKER 00:80]. Selon lui les retours financiers risquent à présent d'être longs à venir et l'auteur de conclure que quand cela ne fonctionne plus il faudra leur accorder une reconnaissance sociale sous peine de revenir à l'Angleterre du XXI siècle.

A la remise en cause pratique s'ajoute une remise en cause sociale en ce sens :

¹⁰ « Moins de 200 milliards de francs de chiffre d'affaire. 25 milliards de perte. Valeur en bourse : 6650 milliards. Tels sont les principaux chiffres cumulés des sociétés d'internet européennes et américaines selon un calcul effectué par le cabinet de fusions et acquisitions CEA Regent Associates sur les 402 valeurs de son indice » [de TRICORNOT].

¹¹ Ce qui nous fait d'ailleurs dire que le concept de nouvelle versus vieille économie ne sont pas pertinentes.

- qu'il s'agit d'un mode de rémunération potentiellement générateur de conflits sociaux en raison de la création d'une dicotomie au sein de l'entreprise entre ceux qui ont des stock options et ceux qui n'en reçoivent que rarement (les OS et employés) ¹²,

- mais aussi qu'il bouleverse des positions établies et selon Ph LEMOINE le débat actuel en Europe relatif aux stock options tient à « ce qu'il s'agit en quelque sorte de légitimer la richesse en se référant aux mots et aux valeurs de la société mandarinale » [LEMOINE 00:10].

Cela peut-il radicalement remettre en cause l'avenir de l'actuel mode de développement ? Nous ne le pensons pas sous réserve que les entreprises soient en mesure d'attirer et garder leurs salariés, ou dit autrement leurs compétences, avec d'autres que des hypothétiques plus-values assurées par les stock options. Dit autrement, il faut penser à de nouvelles normes sociales de rémunération, donc à un nouveau mode de régulation en matière salariale.

2.4. Les NTIC sont-elles en cause ?

Plus que jamais les NTIC sont performantes, leurs perspectives prometteuses. En ce sens, elles remplissent véritablement leur rôle de facteur clé. En revanche, il semble exister un hiatus entre ce statut de facteur clé et l'idée que nombre d'acteurs se sont fait d'elles. En effet, fort du constat des potentialités entrouvertes par leur mise en œuvre, on en est progressivement venu à considérer les NTIC et leur détention comme la source de la création de valeur : « *Les promoteurs de la new economy parlent de « nouveau paradigme » (...). Car elle changerait les lois mêmes de l'économie. L'information et l'immatériel seraient la nouvelle source de richesse de cette économie numérique* » [DORTIER 00:62]. Nombre d'investisseurs ont ainsi misé sur la technologie et les fantasmes de succès liés à la détention de ces NTIC, plus que sur la base d'un traditionnel, mais au vu des événements nécessaires, business plan et étude de marché. « *dans la nouvelle économie la primauté est donnée aux nouvelles solutions technologiques pour capter un plus grand nombre de clients au sein du réseau* » [BOMSEL 00:86]. La primauté accordée à la technologie a cependant donné lieu à des réveils douloureux.

Ainsi par exemple, être à la pointe de la technologie n'est pas suffisant pour devenir cyber marchand ¹³. Des entreprises comme Aquarelle ou Amazon l'ont vite compris. A trop se focaliser sur le « e » de commerce on en vient vite à oublier le terme même de commerce, or l'exemple d'Amazon ou de Toys R Us a démontré qu'il est impossible d'assurer une livraison en 24h00 sans maîtrise de la logistique. On le constate aisément en soi les NTIC ne sont pas créatrices de valeur, pas plus que le pétrole ne l'était dans le précédent mode de développement. La formation de valeur ¹⁴ émerge de la combinaison des processus et ressources de l'entreprise (dont font partie les NTIC) pour satisfaire le besoin du client. Or curieusement il aura fallu attendre le mini krak pour que l'on redécouvre le client alors même que la valeur créée pour le client ¹⁵ conditionne les autres valeurs ¹⁶. En effet, sans valeur créée

¹² A noter qu'un tel type de rémunération ne présente d'ailleurs que peu d'intérêt pour cette seconde catégorie d'acteurs dans la mesure où la valeur future est incertaine ce qui est très risqué par rapport à leur pouvoir d'achat futur et ce qui supposerait qu'ils puissent attendre.

¹³ Or c'est là où le bat blesse car nombre d'entreprises se sont créées par agglomération de savoirs et savoirs faire techniques (des groupes d'informaticiens)

¹⁴ A noter qu'elle se réalise sur le marché

¹⁵ Se pose alors la question de ce qu'est la valeur pour le client. La valeur pour le client, en fait ce que l'on appelle généralement la valeur d'usage, se définit par le rapport fonction/coût ; dit autrement un produit aura de

pour le client il n'y aura pas d'achat pas de rentrée d'argent pour l'entreprise et pas de distribution de bénéfices entre les différents acteurs ¹⁷. Il apparaît dès lors que pour partie la non prise en compte des fonctionnalités souhaitées et attendues par le client permettent d'expliquer « pourquoi les clients ne sont pas là ». Jusqu'ici on semble effectivement plus s'être attachés à ce que l'on pouvait faire de la technologie qu'à ce que le client voulait. Par là même beaucoup de non valeur a été produite, dans un contexte où ce qui est valorisé c'est le « juste produit » [HAZEBROUCQ 96:14] et on comprend dès lors l'intérêt que peut revêtir

- l'intégration du client au sein du processus même de formation de la valeur,
- le rôle stratégique que revêt la compréhension des fondements de la valeur pour le client pour la pérennité du régime d'accumulation. Ce constat n'est pas propre à l'actuel mode de développement. En effet, tout comme la non prise en compte du client a conduit aux difficultés dont nous voyons toujours les effets aujourd'hui, il est possible d'expliquer la remise en cause du précédent régime d'accumulation par un changement dans les fondements de valeur pour le client « *c'est l'époque des produits code (du look) consommés plus pour leurs surfaces et leurs valeurs de référents culturels que pour leurs réalités techniques* » [HAZEBROUCQ 96:12] d'où une nécessaire remise en cause du système productif fordiste. En ce sens, l'intégration du concept de valeur dans la théorie régulationniste acquiert un sens certain.

Conclusion

C'est en réponse aux dysfonctionnements du mode de développement fordiste qu'est né le mode de développement néotériste. Celui-ci on l'a vu correspond à un nouveau concept de développement fondé sur un régime d'accumulation (de la valeur ajoutée) de type « intégratif » fondé sur les compétences et les NTIC comme facteur clé dans un contexte macro économique de régulation concurrentiel. La question qui se pose aujourd'hui est celle de savoir où se situe ce mode de développement en termes de cycle de vie ou pour le dire autrement de savoir s'il est condamné. En la matière il apparaît que si les micro-mécanismes de régulation qui l'ont porté durant les années 1990 ont effectivement montré leurs limites en revanche ils ne le remettent pas fondamentalement en cause. La question qui reste cependant ouverte est celle du temps qu'il faudra pour trouver de nouvelles normes sociales de rémunération et de financement à même de supporter l'actuel mode de développement.

S'agissant des NTIC rien n'indique, à ce jour, que leur statut de facteur clé puisse actuellement être remis en cause. On ne peut juste que déplorer que l'on en soit progressivement venu à considérer les NTIC et leur détention comme la source de la création de valeur pour le client. Notons à cet égard qu'il nous paraît important de réintégrer le discours et les concepts de valeur pour comprendre la dynamique d'un mode de développement car *in fine* on peut se demander dans quelle mesure on ne peut ramener celle

la valeur pour un client s'il répond à son besoin c'est à dire s'il remplit les fonctions jugées nécessaires et attendues par le client

¹⁶ J. PERRIN reprenant le propos de NEVEU souligne que l'entreprise ne produit pas une mais des valeurs : la valeur financière pour les actionnaires, la valeur humaine pour le personnel, la valeur sociétale pour l'environnement, la valeur pour le client.

¹⁷ A noter qu'un tel point de vue est intéressant car il permet de prendre du recul par rapport aux pratiques actuelles des entreprises et ce faisant de souligner le risque qu'il y a à réduire le management de la valeur au management de la valeur pour l'actionnaire.

ci à l'efficacité de la combinaison entre un régime d'accumulation (créateur de valeur ajoutée) et les fondements de la valeur pour le client.

BIBLIOGRAPHIE :

- Bomsel O., Blanc (Le) G. [2000], « L'économie numérique, une nouvelle économie », pp. 82-87, La recherche, n°328
- Boterf (Le) G. [1994], De la compétence : essai sur un attracteur étrange, Editions d'organisation
- Boterf (Le) G. [1997], De la compétence à la navigation professionnelle, Editions d'organisation
- Chalmin Ph. [2000], « Nouvelle économie : destruction et création. Où en est la France ? », pp.76-80, Problème économique, n° 2688-2689
- Dortier J.F. [2000], « Les ressorts cachés de la nouvelle économie », Sciences Humaines, Hors série n°28.
- Drucker P.F. [2000], « Révolution de l'information, et après ? », p.80, Problème économique, 2688-2689
- Duval G. [2000], « Le puzzle de la nouvelle économie », pp. 36-39, Alternatives Economiques, Hors série, n°45 bis.
- Duval G. [2000], « Le puzzle de la nouvelle économie », pp. 36-39, Alternatives Economiques, Hors série, n°45 bis.
- Forest Joëlle, Micaelli JP. [2002], "Organizational Design & Sciences of Design : Simonian Conjectures topicality", *in* actes de la Conférence internationale : Les Sciences de la conception : l'enjeu scientifique du 21 ème siècle, 15 et 16 mars, INSA de Lyon.
- Perrin Jacques, Forest Joëlle [2002], Définir les performances et concevoir les organisations, *in* actes du Colloque IPI 2002 : Concevoir et organiser la performance industrielle, 28-29 et 30 janvier, Grenoble.
- Forest J., Perrin J. [2000], « vers une nouvelle modélisation d'entreprise fondée sur la relation valeur/compétence », Actes du séminaire compétences, Saint Etienne.
- Gadrey J. [2001], « Le néo libéralisme High Tech », Le monde, 10 janvier
- Gherardi S. [2001], « Vingt ans qui ont changé le monde », pp.2-4, Problème économique, n° 2704-2705
- Hazebroucq JM., Badot O ; [1994], Le management de projet, Que sais je, PUF
- Lievre [2000], « L'économie de l'internet », pp.38-47, Cahiers français, dossier spécial : perspectives économiques, n°295

- Perez C. [1990], « Microelectronics, long waves and world structural change : new perspectives for developing countries », pp.441-483, *The Economics of innovation*, C. Freeman (eds)
- Perrin J.[2001], « Analyse de la valeur et valeur économique des biens et services », pp. 9-20, *Revue française de gestion industrielle*, numéro spécial : le management par la valeur, n°2, juin.